



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Veolia Environnement et le CEA concluent un accord stratégique de collaboration dans le domaine du démantèlement et de l'assainissement d'installations nucléaires

Paris, le 15 janvier 2013 – Veolia Environnement et le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) ont conclu aujourd'hui un accord général de collaboration dans le domaine de l'assainissement - démantèlement d'installations nucléaires, ainsi qu'un accord spécifique concernant deux installations, l'une sur le centre CEA de Marcoule, l'autre sur le centre CEA de Cadarache.

Ces accords consistent en une collaboration technologique entre **Veolia Environnement et le CEA**, notamment dans le domaine de la **cartographie radiologique** des installations et des outils associés. La cartographie radiologique des installations constitue en effet l'un des enjeux technologiques majeurs des opérations de démantèlement. En particulier, lors de la phase de caractérisation de l'état initial, les mesures nucléaires et leur intégration sont incontournables pour définir et optimiser le scénario de démantèlement ainsi que pour améliorer la protection des travailleurs et de l'environnement. La caractérisation de l'état final sert à démontrer que l'état final prévu de l'installation a été atteint.

Dans le cadre de cette collaboration, la Direction de l'énergie nucléaire (DEN) du CEA apporte son savoir-faire et son expérience dans le domaine de l'assainissement et du démantèlement -illustrés notamment fin 2012 par la réussite du projet Passage de démantèlement des installations nucléaires du centre CEA de Grenoble- ainsi que ses compétences en recherche et développement dans les techniques et les outils permettant de mener à bien ces opérations de manière optimale (mesure, robotique, simulation 3D, ...). Via sa filiale dédiée Asteralis, Veolia apportera son savoir-faire pour proposer les solutions industrielles adaptées à la caractérisation complète des états radiologiques des installations, que ce soit avant, pendant ou après le démantèlement.

Une première concrétisation de cet accord se traduira par une collaboration sur deux opérations pilotes sur deux sites de la DEN du CEA. Il s'agira d'une caractérisation complète d'un laboratoire de Cadarache et d'un ensemble de locaux de l'usine UP1 de Marcoule.

« Cet accord de collaboration avec le CEA est une nouvelle preuve de la capacité de Veolia à garantir des solutions innovantes pour répondre aux grandes problématiques environnementales du monde actuel, auxquelles sont confrontées ses partenaires et ses clients», souligne **Antoine Frérot**, Président-directeur général de Veolia Environnement. « La combinaison des expertises intégrées de Veolia dans l'Eau, la Propreté et l'Energie, nous permet aujourd'hui d'être un interlocuteur de référence pour assurer l'avenir des installations sensibles, notamment nucléaires, un enjeu environnemental pour de nombreux pays».

Pour **Bernard Bigot**, Administrateur général du CEA, « cet accord avec Veolia reflète parfaitement le positionnement du CEA dans le paysage de la recherche publique et notre stratégie allant de la recherche la plus fondamentale à l'industrie. Nous attachons une grande





importance à maintenir une recherche du plus haut niveau et à diffuser l'innovation dans les entreprises françaises. Les hautes technologies développées et utilisées au CEA depuis plusieurs années pour le démantèlement nucléaire, comme les techniques d'analyse radiologique à distance, les logiciels de simulation, ou la robotique, ont vocation à servir les industriels français intéressés par des marchés dans ce domaine d'activité. »

Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE et NYSE : VE) est le référent mondial des services à l'environnement. Présent sur les cinq continents avec plus de 330 000 salariés le groupe apporte des solutions sur-mesure aux collectivités comme aux industriels dans quatre activités complémentaires : la gestion de l'eau, la gestion des déchets, la gestion énergétique et la gestion des transports de voyageurs. Veolia Environnement a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 29,6 milliards d'euros(*).

(*) Hors chiffre d'affaires de VeoliaTransdev en cours de cession

Acteur majeur de la recherche, du développement et de l'innovation, le **Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives** intervient dans quatre grands domaines : les énergies bas carbone, les technologies pour l'information et les technologies pour la santé, les Très Grandes Infrastructures de Recherche (TGIR), la défense et la sécurité globale. Pour chacun de ces quatre grands domaines, le CEA s'appuie sur une recherche fondamentale d'excellence et assure un rôle de soutien à l'industrie.

www.cea.fr

Contacts

CEA Stéphane Laveissière Tél. 01 64 50 27 53 stephane.laveissiere@cea.fr Veolia Environnement
Marie-Claire Camus / Stéphane Galfré
Tél. 01 71 75 06 08 / 01 71 75 19 27
stephane.galfre@veolia.com